

# VIVRE AU JABRON

N° 114 - Hiver 2019-2020



Photo : Bernard Nicolas

## Édito

Depuis l'automne et à la lumière de l'hiver, nous savons au sein du « Vivre au Jabron » qu'il va nous falloir trouver une nouvelle formule pour l'avenir du Journal de la Vallée. Une nouvelle équipe qui reprendrait le flambeau des quatre saisons, ou peut-être un seul numéro par an sous forme de livret documenté et approfondi au fil des mois. Nous vous informerons et vous souhaitons justement une très bonne année.

Entre cet hiver-ci et l'hiver prochain, la distance belle reste tout de même comme un lien, un chemin, une histoire qui continuera à s'écrire pour vous et avec vous.

Vous confiant cela, nous reste à nous adosser à la montagne pour observer le creuset des jours qui prennent source en elle et en faire bon usage. Entre les articles de ce numéro, sur les cloches de Noyers, le pressoir à fruits des Brochiers, l'art de la trogne, les nouvelles des communes et des associations, le caisson d'équarrissage, les déchetteries, le café du dimanche, la chasse, les messes, un atelier de peinture, on voit bien que c'est par un regard ouvert à tous et une écoute attentive que de nouveaux articles pourront encore bruisser de voix nouvelles et plurielles, et que la vie du pays habite les mots vraiment.

Il faudrait pousser d'autres portes, quitte à faire jouer quelques gonds, ouvrir un passage plus avant, sociologiquement, vers les volontés des communes et de leurs habitants. S'il existait une lampe pour éclairer les désirs de clairière de la forêt, de semence de la rivière, sonder les projets de la terre, du berceau des champs, du sommeil des graines et le pouvoir du vent, des orages, de la neige face aux actions citoyennes, le Journal la baladerait volontiers d'amont en aval, de l'ubac à l'adret. Nous vivons un Jabron où les forces du paysage nous intiment de vivre en accord harmonieux et réfléchi avec lui. Quelques pas dehors sous l'arc entier du ciel et l'on comprend l'idée inépuisable de s'inscrire, géopolitiquement, géopoétiquement, en un lieu précis en même temps qu'au monde.

C.R.

Édito	page 1
Nouvelles des écoles	page 2
Les nouvelles cloches de Noyers-sur-Jabron	page 3
L'art de la Trogne	pages 4 et 5
Une presse à fruits mobile aux Brochiers	page 6
Notre dossier : les déchets	pages 7 à 9
Nouvelles des associations	pages 9 à 11
Informations diverses	page 11
Nouvelles des communes	page 12

Le journal « Vivre au Jabron » est élaboré par des bénévoles. Il paraît quatre fois par an, en janvier, avril, juin et septembre, et l'édition papier est diffusée dans chaque commune soit par des bénévoles, directement dans les boîtes à lettres, soit déposée en mairie, ou en différents lieux ouverts au public.

Une édition numérique regroupant tous les numéros depuis leur origine est à la disposition du public sur différents sites : [www.les-omergues.com](http://www.les-omergues.com) et chaque numéro peut être envoyé à votre adresse électronique personnelle à votre demande.

Le journal « Vivre au Jabron » permet de faire circuler les nouvelles des communes, des associations et des particuliers. Les informations doivent nous être communiquées le premier des mois de décembre, mars, juin et septembre. Toute contribution est bienvenue et soumise au comité de rédaction.

CONTACT : [vivreaujabron@gmx.fr](mailto:vivreaujabron@gmx.fr)

Association d'affiliation : La Vallée Sans Portes- les Auches- 04200 - St-Vincent-sur-Jabron

Impression : Imprimerie Nouvelle - Sisteron

Dépôt légal le 10/01/2018 BnF N°10000000382616

Vous pouvez contacter les membres du comité de rédaction :

Catherine Dixon (Curel) 04 92 62 00 26

Catherine Lamora (Valbelle) 04 92 62 00 65

Aurélien Maître (Saint-Vincent) 06 88 31 86 40

Bernard Nicolas (Curel) 04 92 62 00 70

Jacky Humbert (Les Omergues) 04 92 62 04 23

Françoise Riffet (Noyers-sur-Jabron) 04 92 35 48 21

Corinne Robial (Curel) 04 92 62 06 80

Roselyne Rosset (Montfroc) 06 59 28 83 88

**L'école de Saint-Vincent** s'est inscrite au projet « Vigie Nature ». Au programme, construction de mangeoires, étude et comptage des oiseaux.

Date des **vacances de Noël** : du samedi 21 décembre au lundi 6 janvier 2020

### Une nouvelle école dans la Vallée du Jabron !

Le 20 septembre dernier, la commune de Noyers-sur-Jabron a accueilli une nouvelle école alternative « *Les Tandems du Savoir* », situé au centre du village, dans l'ancienne école de la commune à côté de la mairie.

L'idée est née, un jour, à la suite d'une discussion entre parents d'élèves : que souhaitons-nous pour nos enfants ? Le meilleur, bien entendu ! À la suite de cela, une belle aventure démarra. Ces parents d'une commune voisine, étaient déjà très investis dans la vie de leurs enfants : leur quotidien, leurs activités, leur vie scolaire... Ils se mettent alors à rêver d'une école différente.

Les Tandems du savoir, c'est une école comment ?

C'est une école qui s'adapte à ses élèves, multi-pédagogies (Montessori, Freinet, Steiner, Forestschool, ...) pour les enfants de 3 à 15 ans.

La pédagogie de notre école est fondée sur les principes d'une éducation alternative. Cette forme d'éducation a fait ses preuves dans de nombreux établissements privés qui ont fait le choix de s'orienter vers une pédagogie non conventionnelle.

Sa spécificité réside dans la prise en compte de l'individualité de chaque enfant pour l'accompagner dans son développement intellectuel et spirituel.



En créant cette école alternative, nous avons souhaité favoriser la coopération, permettre aux enfants de se responsabiliser, équilibrer le travail intellectuel et le travail manuel, respecter le rythme de l'enfant tout en respectant l'instruction du socle commun.

Aujourd'hui, elle est composée de ses membres fondateurs, de deux enseignantes, de 23 élèves (40 pour la rentrée 2020), une multitude de bénévoles qui apportent chacun leur part en fonction de leurs compétences, de leurs disponibilités et de leurs

moyens : les parents des enfants scolarisés, les conjoints, les amis de la famille ...

Une réelle mixité sociale, notre école est ouverte et accessible à tous afin de favoriser le vivre ensemble.

Les Tandems du Savoir comme toute école privée hors contrat libérée des programmes scolaires, ne reçoit aucune subvention de l'état. Ce qui implique que notre budget repose entièrement sur les dons, le mécénat et les frais de scolarités de 120 à 275 € par mois selon le quotient familial afin que l'école reste la plus accessible possible.

C'est pourquoi nous lançons une campagne de financement car nous avons besoin de vous pour pouvoir continuer à mener à bien ce beau projet.

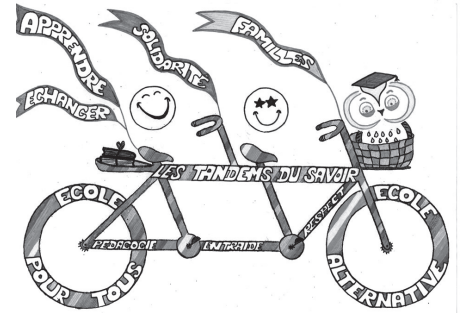
L'association « *Les Tandems du Savoir* » est reconnue d'intérêt général. Cela signifie que vous pouvez orienter une part de vos impôts directement en soutenant notre association par un don ponctuel ou un don mensuel, par le mécénat si vous avez une entreprise ou via une cagnotte en ligne sur le site [kisskiss-bankbank.com](http://kisskiss-bankbank.com)

Avec la déduction fiscale (si on est imposable), un don de 10 € ne coûte en fait que 3,40 €.

Vous pouvez nous joindre via facebook *Les Tandems du savoir*  
Mail : [lestandemsdusavoir@gmail.com](mailto:lestandemsdusavoir@gmail.com)

Tel : 06 50 09 62 58

Toute l'équipe de l'école « *Les Tandems du savoir* »



« Enlevez un clocher à un village et il n'y a plus de village. »

Cette citation d'un écrivain aujourd'hui oublié, prend en ce jour toute sa signification. En effet, les cloches qui vibrent, tintent et résonnent, rythment la vie d'un village, tantôt joyeuses lors de baptêmes ou mariages, tantôt tristes et solennelles lors de malheurs, tocsin ou glas. Elles ont donc une symbolique très forte et l'événement auquel nous allons assister ne se reproduira pas de sitôt et restera quelque chose d'unique dans nos mémoires, à moins que certains, ou certaines d'entre nous ne vivent encore un siècle ou plus, ce que je vous souhaite de tout cœur.

Je ne voudrais pas terminer ce discours sans remercier chaleureusement la Municipalité de Noyers, qui nous a soutenus dans ce projet.

Merci à tous les hommes de métiers impliqués dans le travail que nous honorons aujourd'hui.

Merci également à toutes celles et tous ceux qui ont œuvré dans l'ombre afin que cette journée soit une réussite.

Et puis, un immense merci à tous les généreux donateurs, nous ne les remercierons jamais assez.

Discours d'Annick Latil lors de cette journée Patrimoine exceptionnelle...



Le 30 août dernier, les Nucétois, ainsi que bon nombre de personnes de la vallée et des environs, ont assisté à la fonte de trois nouvelles cloches issues des deux anciennes abîmées par l'usage et le temps. Comme toutes cloches chrétiennes, elles ont été baptisées et ont reçu un nom ou un prénom.

La 1<sup>ère</sup> cloche, retirée du clocher était dédiée au Christ. Fondée à Marseille en 1863, son parrain M. Esseric, Pré-

sident du Tribunal de Sisteron et sa marraine, Mme A. Jourdan l'avaient appelée Marie, Anne, Josephine. Elle s'appellera désormais « La Nucétoise » du nom des habitants de Noyers.



La 2<sup>e</sup> cloche également retirée du clocher, était dédiée à la Vierge Marie. Née en 1865, son parrain le Baron Alexandre de Saizieu et sa marraine, Mme Marie-Louise Borel l'avaient appelée Marie, Louise, Antoinette, Alexandrine. Désormais elle s'appellera « Marie ».

La 3<sup>e</sup> cloche, née de la refonte de ses précédentes sœurs, sera dédiée à Saint-Bevons. Elle s'appellera Mgr Edouardo Boveri, Archiprêtre du Duomo de Voghéra en Italie, généreux donateur et initiateur de la restauration de l'église du haut village.

C'est une entreprise spécialisée alsacienne qui était aux commandes de cette magistrale opération. Emmenées en Alsace, pour l'exécution des dernières finitions, les cloches iront rejoindre courant janvier, la petite dernière datant de 1675, encore en place dans le clocher. Elles uniront ainsi leurs voix pour de longues années. Dans la tradition, la cloche matérialise le Verbe de Dieu, chasse le Démon et appelle le fidèle.

C.L.



*En 2015, une série de deux articles, dans ce journal, éclairait l'art local de la trogne, sous l'angle des usages locaux, des terminologies employées localement et de témoignages précieux.*

*Ce nouvel article va avoir une approche plus large, plus technique et complémentaire.*

## DÉFINITION

La trogne : c'est un feuillu qui est conduit à mi-hauteur, afin d'obtenir, par des coupes régulières de la biomasse : feuilles, bois, sans couper le tronc. On parle de taillis suspendus.

Le spécialiste : D Mansion. Son expérience est reconnue au niveau européen. Et ses aquarelles de trognes sont magnifiques.

## HISTORIQUE DE LA TROGNE

Les premiers à avoir créé des trognes sont les animaux : castors, chevreuils, cerfs, etc. Les tempêtes, la foudre, la neige sont aussi à l'origine de trognes. L'homme, en observant la nature, en a saisi l'intérêt.

Des preuves de trognes remontent à - 3400 ans en Grande-Bretagne.

Des trognes vivantes de 1000 ans et plus, sont présentes en Angleterre, en France, en Grèce, etc.

Âge d'or : jusqu'en 1960. L'arbre têtard, a des vocations multiples : « arbre fourrage », fagots pour le boulanger et le chauffeur, bois d'œuvre pour les charpentiers, bois d'œuvre pour la marine...

Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, il est un élément essentiel de l'économie d'autosubsistance des campagnes européennes.

L'arbre têtard sert aussi de repères culturels et cultuels : lieu de rencontre religieuse, de rencontres festives, jeux d'enfants, mythes, etc. sans oublier le rôle de bornes de limites entre les différentes parcelles.

Des arbres têtards véritables ou factices ont servi de postes d'observation pendant la guerre 14-18 dans les tranchées !

Le remembrement des années 60, la fin de la sériciculture (ver à soie), les fait quasi disparaître, ainsi que la mécanisation de l'agriculture.

## UNE RENAISSANCE ?

2006 : la relance : 1<sup>er</sup> colloque européen de la trogne

Création de l'AFAF (Association Française Agroforesterie) en France en 2007.

Aujourd'hui, de nombreuses formations prodiguées sur tout le territoire, laissent à penser que sa survie et son développement sont assurés.

## QUELQUES PRINCIPES DE LA VIE DE LA TROGNE

-LA TAILLE : attention DANGER

La coupe à hauteur des yeux ou en hauteur est dangereuse ! Choisir le bon outil, et le bon échafaudage !!!

Quand ? : Automne, hiver ET printemps-été (fourrage, vers à soie).

Donc, selon les lieux, les besoins, les essences d'arbres, la trogne

peut se conduire à tout moment dans l'année.

Pour ma part, j'ai testé des trognes de frêne en avril, mai, juin, juillet, août, septembre, etc.

Les repousses ont été dynamiques dans tous les cas.

Périodicité : 1 an, 2 ans : fourrage et ensilage, vannerie, boutures

3 à 5 ans : fourrage, piquets, bûches moyennes

5 à 15-20 ans : bois d'œuvre, chauffage

ATTENTION : jeunes sujets = taille plus fréquente.

Cas des vieilles trognes : attention aux chênes : tailler progressivement, sur plusieurs années + tire sève conservé.

Avec les années, les trognes se creusent : l'arbre est le seul être vivant à mourir de l'intérieur.

Les effets de la trogne :

Bourrelet de cicatrisation qui se forme.

Bourgeons dormants qui se réveillent et des racines nouvelles apparaissent.

Radicelles plus nombreuses.

Augmente la longévité de l'arbre : il devient plus résistant aux maladies : des ormeaux, des frênes par exemple.

## LES NOUVEAUX ENJEUX DE LA TROGNE DANS L'AGROÉCOLOGIE

-les données à connaître :

AGROÉCOLOGIE :

Approche large : c'est « l'écologie des systèmes alimentaires ». (Francis)

Approche concrète : on cultive AVEC le sol (et son environnement : haies, arbres...) / sol SUPPORT de l'agriculture conventionnelle.

Le sol est un être VIVANT.

Donc, il respire et mange de la matière organique.

L'AGROFORESTERIE : L'agroforesterie désigne les pratiques, nouvelles ou historiques, associant arbres, cultures et/ou animaux sur une même parcelle agricole, en bordure ou en plein champ. (AFAF)

Gérer l'arbre, donc la trogne, dans un contexte d'agroforesterie :

Un sol vivant intéresse tous les types d'agriculture : jardin, maraîchage, céréales, fruitiers, vignes, élevages, grandes cultures ... La trogne est une source majeure de matière organique proche.

La nourriture primordiale du sol vivant est le BRF : Bois Raméal Fragmenté.

Ce sont des rameaux et des branches qui sont broyés. La trogne est ainsi une source indéfiniment renouvelable de BRF !

Le BRF devient le siège d'une intense vie biologique, source d'azote pour le sol.

L'arbre têtard peut donc structurer les haies. Dans ce cas, le BRF proviendra à la fois de la haie et des arbres.

La trogne peut aussi être implantée en plein champ. Là aussi, le BRF sera disponible sur place.

Tout le monde se souvient des pêcheurs de vigne !

L'agroforesterie nécessite quelques précautions : bien gérer l'enracinement, anticiper les largeurs des machines, choisir une densité d'arbres adaptée...

Nous allons terminer avec un peu de philosophie.

Nicholas Taleb, philosophe, spécialisé dans les sciences du hasard, définit les êtres vivants selon 3 familles :

Les êtres fragiles, les êtres robustes ...

et les êtres antifragiles : pour lui, c'est un être capable de résilience après de multiples traumatismes. La trogne semble correspondre en tout point à cette définition : chaque taille la

renforce, aussi bien au niveau du tronc que de ses racines. Et plus elle vieillit, plus elle devient source de biodiversité dans ses anfractuosités.

(Son livre : les bienfaits du désordre) 2013.

Sources :

<https://www.zoom-nature.fr/bienvenue-chez-les-trognes/>

<http://www.maisonbotanique.com/>

AFAF : <http://www.agroforesterie.fr/index.php>

Arbres et paysages 32 : <https://www.ap32.fr/>

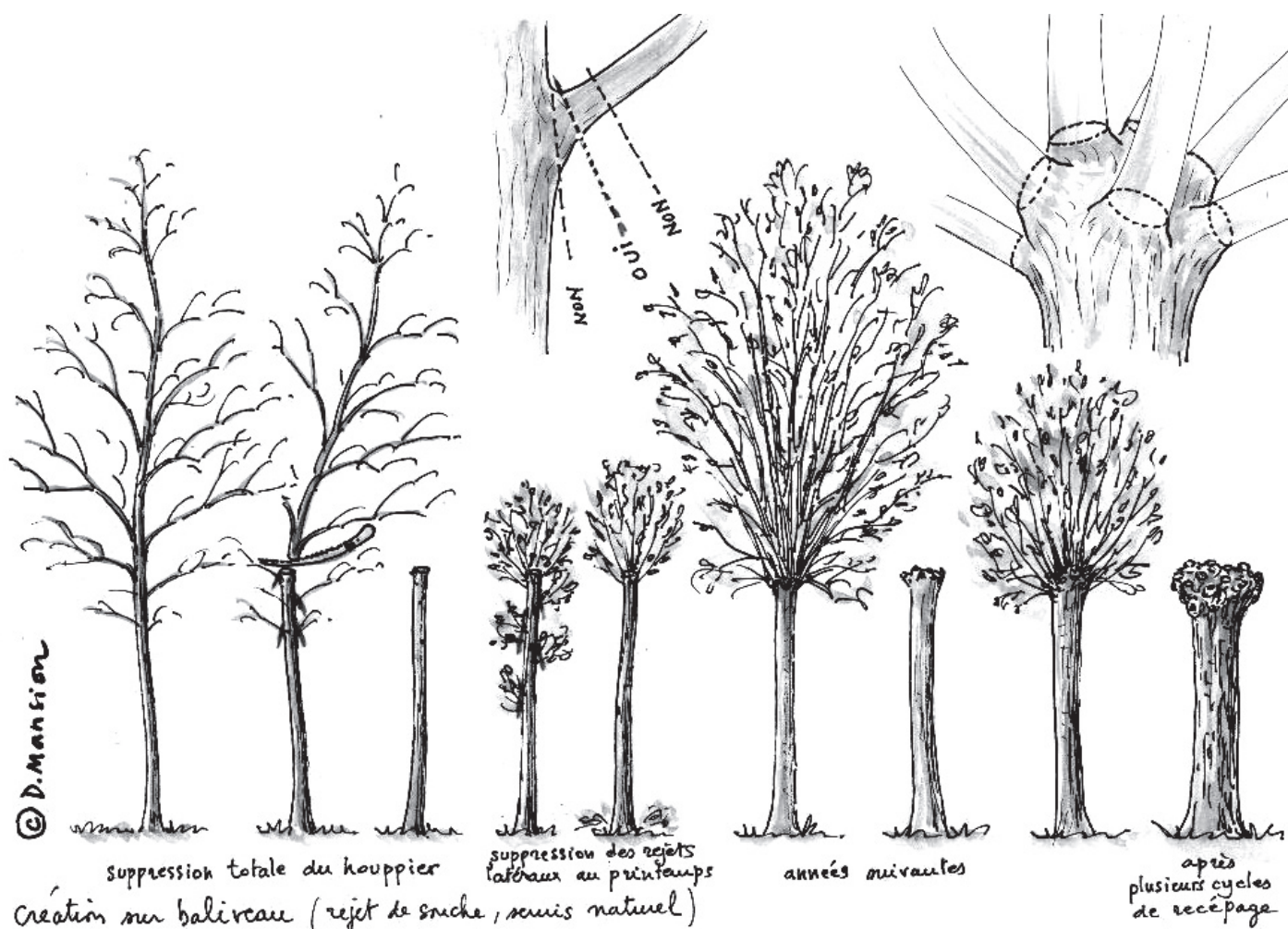
Savoir l'essentiel sur le BRF : [https://www.ap32.fr/pdf/page04/livret\\_BRF\\_AP32.pdf](https://www.ap32.fr/pdf/page04/livret_BRF_AP32.pdf)

Savoir l'essentiel sur la haie : [https://www.ap32.fr/pdf/page02/livret\\_haie\\_champ\\_gasc.pdf](https://www.ap32.fr/pdf/page02/livret_haie_champ_gasc.pdf)

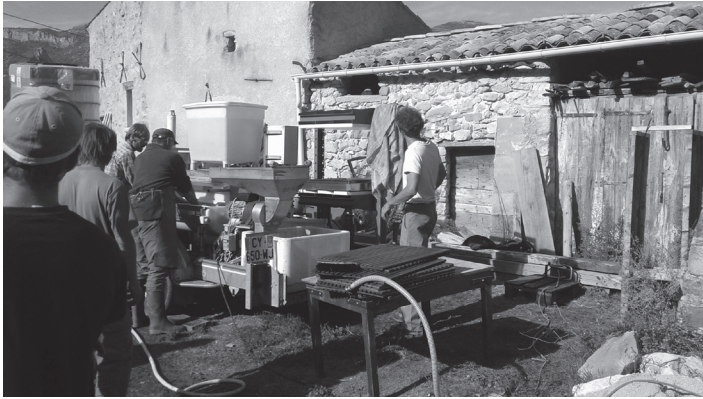
Les trognes : l'arbre paysan aux mille usages : D Mansion. Ed Ouest-France.

Savoir l'essentiel sur les trognes : [http://www.ap32.fr/pdf/page08/Livret\\_Trognes\\_AP32.pdf](http://www.ap32.fr/pdf/page08/Livret_Trognes_AP32.pdf)

Alain Bremond



Création d'une trogne à partir d'un baliveau



Un mercredi d'octobre, une drôle de machine s'est arrêtée au Hameau des Brochiers à Châteauneuf-Miravail. C'est à l'initiative de quelques jeunes exploitants de la vallée, que cette « machine », en fait une presse mobile de l'Association « Fruits d'Avenir », a été diligentée, pour transformer en jus de fruits pasteurisés les poires « curé » des vieux vergers...

Contrairement à beaucoup de fruitiers de la vallée qui n'ont rien donné cette année, ces poiriers centenaires, grâce à leur lente adaptation à notre climat, ont su résister aux gels printaniers et à la sécheresse. Ils continuent à être généreux pour ceux qui veulent bien leur porter attention. Ceux qui tiennent encore debout sont des rescapés et sont revenus à l'état sauvage, car beaucoup d'entre eux ont été arrachés pour laisser le passage aux engins agricoles volumineux d'aujourd'hui.

Toutefois, faire venir cette presse mobile avec la bonne personne pour la faire fonctionner a un coût. Il serait bien trop onéreux de la faire se déplacer pour quelques kilos de fruits. Ils étaient donc plusieurs à apporter leur récolte pendant les 3 jours de mise à disposition de la presse. Cela a permis à la personne qui avait organisé ces journées de répartir équitablement entre tous les frais de ce service. Pour s'en acquitter les participants avaient le choix entre régler à l'organisateur une quote-part en fonction du poids des fruits pressés, ou, lui laisser la moitié de leur production en bouteilles.

Cette opération nécessite un bon enchaînement : il faut de



nombreuses mains pour les manipulations de lavage, broyage, mise sous presse des lots de fruits, embouteillage, etc. Tous ces petits exploitants ainsi regroupés ont apporté leur contribution dans la joie et la bonne humeur.

Les résidus issus du pressage vont nourrir les cochons de la vallée qui seront donc bien parfumés.

En dehors des poires, il a été possible d'extraire du jus de pommes, des mélanges pommes/poires, pommes/raisins et jus de raisins purs. Il est à noter que le raisin est beaucoup plus compliqué à traiter à cause de la peau de chaque grain.

On peut espérer, si les récoltes futures sont productives, que cette initiative puisse se renouveler. Voilà une belle solution pour valoriser entre autres cette production sauvage...

Les bouteilles seront mises en vente au Papotin, sur les marchés locaux, à la fromagerie d'Audrey, à la pizzeria de Flore, ainsi que sur le stand de miel de Kerouan le dimanche matin à Séderon.

Nous avons hâte de goûter ce produit local, pur, non traité et sans sucre ajouté.

Les Catherine



*L'association FRUITS D'AVENIR EN PAYS DIGNOIS a été créée en janvier 2013. Son but est de participer au développement économique local, à la relance d'activités, à la création d'emplois, au maintien des savoir-faire, de la biodiversité, de l'attractivité du paysage, d'œuvrer à la valorisation des ressources agricoles et naturelles du territoire par l'exploitation, la production, la transformation, la commercialisation de ces ressources.*

<http://www.fruitsdavenir.com>



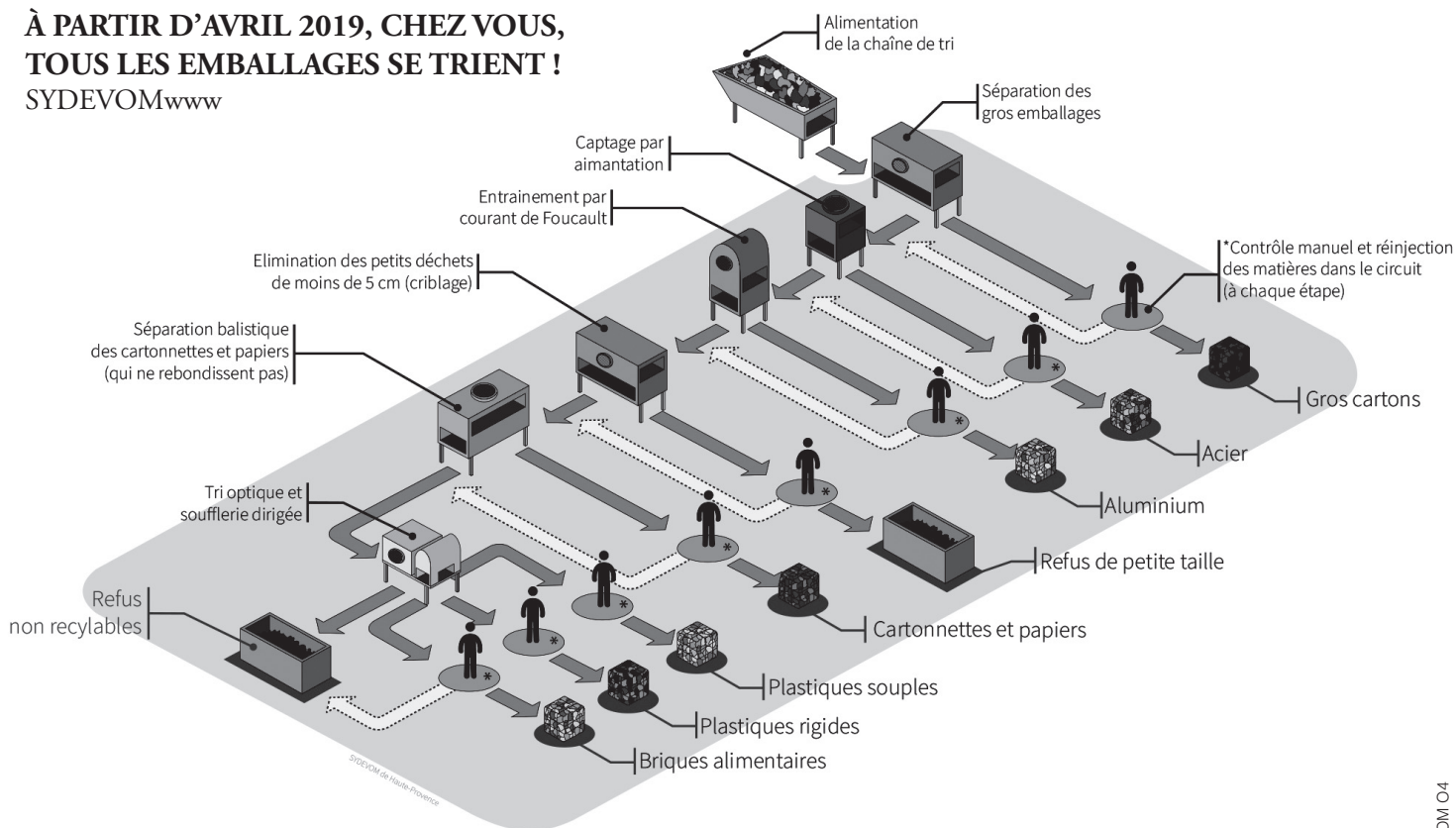
Tél. : 06 98 01 84 05

Fruits d'Avenir

**N**os déchets sont envoyés à une entreprise privée à Manosque qui les trie en fonction des matériaux afin qu'ils soient recyclés et valorisés.

Dans nos recherches, nous sommes tombés sur un schéma extrêmement clair qui nous explique comment fonctionne ce centre de tri. Pour approfondir toutes les questions que chacun se pose, nous vous renvoyons au site du SYDEVOM O4 sur lequel nous avons pris cette information : [www.sydevom04.fr](http://www.sydevom04.fr)

**À PARTIR D'AVRIL 2019, CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !**  
SYDEVOMwww



## LE CENTRE DE TRI DE MANOSQUE

Une fois collectés, vos emballages sont acheminés vers le centre de tri privé de Manosque.

Cette étape vise à séparer les emballages selon les matériaux (plastique, carton, acier ...). Les matériaux ainsi triés, sont compactés avant d'être acheminés vers les filières de recyclage. Après 8 mois de travaux d'agrandissement et de modernisation, le centre de tri de Veolia Manosque ouvre la voie du 100% tri dans les Alpes du Sud.

L'extension des consignes de tri va permettre aux habitants de trier tous leurs emballages sans exception : traditionnels emballages en métal, cartons, bouteilles et flacons en plastique, mais aussi films, sacs, pots et barquettes en plastique et également

les capsules de café ou de bouteilles, le papier aluminium, les opercules... Ce changement majeur du geste de tri inscrit dans la loi de transition énergétique concernera l'ensemble de la population française d'ici 2022.

À travers sa modernisation, le centre de tri de Manosque est désormais en capacité d'accueillir tous les emballages plastiques et tous les petits emballages en aluminium.

Notez que le centre de tri de Manosque est équipé d'un toit de 900m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques qui lui permet de couvrir 80% de ses besoins énergétiques.

SYDEVOM O4

## LA DÉCHETTERIE DE SÉDERON

Les habitants de Curel, Montfroc et Les Omergues portent leurs déchets et encombrants à la déchetterie de Séderon, à la sortie de Séderon en direction de Laragne.

Les horaires d'ouverture de la déchetterie en hiver sont : lundi, mercredi et samedi de 14h à 16h30

Les déchets acceptés sont : déchets d'entreprises, gravats, déchets verts, déchets électriques hors d'usage et encombrants ménagers divers, huiles de vidange, huiles de fritures, métaux, piles et accumulateurs.

En été, la déchetterie est ouverte les mêmes jours mais aux horaires suivants : de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30.

## 8 *Petit manuel de tri pour les distraits, les pressés, les indomptables et autres étourdis de la poubelle.*

### COMMENT TRIER ?

Les plus organisés pourront acheter des poubelles de tri, une de chaque couleur jaune, bleue, verte, à GIFI ou autre grand bazar du « plastique chinois », une poubelle fermant hermétiquement pour éviter les mauvaises odeurs, pour un prix raisonnable. On peut se satisfaire de sacs ordinaires, évidemment, à chacun sa méthode.

Une fois équipé, reste à trouver un coin pour ranger tout ce matériel. J'en conviens, tout le monde n'a pas forcément la place pour stocker 4 ou 5 réservoirs à déchets. Parfois, on se sent débordé par le quotidien, et le tri vient en tout dernier de nos obligations. Il s'agit pourtant d'opérer en soi un changement complet dans nos habitudes de consommation depuis l'acte d'achat jusqu'à notre poubelle.

### JAUNE : C'est la poubelle des EMBALLAGES

Les emballages plastiques

Les emballages en cartonnée (y compris le carton de la pizza du samedi soir)

Les emballages métalliques : canettes de boissons, boîtes de conserves...

**BLEUE** : journaux, magazines, prospectus, pubs (demandez à votre facteur de ne plus en remplir votre boîte à lettres), catalogues, annuaires, impressions papier (modérons-nous à ce sujet et demandons-nous si tout imprimer est bien utile), etc...

**VERTE** : tout le verre, même sale, même gras, débarrassé des couvercles et bouchons métalliques qui vont dans la poubelle jaune.



Photo : Roselyne Rossel

Tout ce qui se trouve dans les poubelles jaunes, bleues, vertes, est déposé EN VRAC dans les colonnes de tri.

**GRISE** : les déchets non recyclables à usage unique comme les mégots, pailles, gobelets, vaisselle en plastique, les objets cassés, peignes, brosses, rasoirs, brosses à dents, les éponges usagées, les protections hygiéniques et les couches culottes, le sac de l'aspirateur... À déposer dans des sacs plastiques gris dans les containers à poubelles ménagères.

**COMPOSTAGE** : à la campagne, nous sommes nombreux à posséder un coin de jardin, le compost c'est retour à la nature et la nature aime ça, les lombrics aussi, ce sont eux qui font le plus gros boulot du jardinier (là, le slogan « *c'est bon pour la planète* » prend toute son importance !). On peut se procurer,



Photo : Françoise Riffet

pour 30 euros, un joli composteur en bois, pas trop grand, auprès du SYDEVOM de Peyruis en leur téléphonant au 04 92 36 08 52 ou en le demandant par courriel à sydevom-com@wanadoo.fr.

À ce stade, vous pouvez vous féliciter d'être déjà un bon trieur. Vous avez constaté que votre poubelle grise est de moins en moins souvent pleine. C'est le but ! Mais, que faire de TOUT le reste ? Certains petits malins se débarrassent en douce du vieux fauteuil pliant en le déposant négligemment à côté du conteneur à ordures ménagères. Pire, on a vu un buffet de cuisine, sous la pluie, pendant une semaine, devant les bornes de tri à Bevons, attendant tristement qu'une bonne volonté le dégage. Non, ce meuble n'a pas fait le bonheur d'un démuné qui s'est empressé de le récupérer. Quelqu'un, de la mairie, a dû se le coltiner pour l'emmener à la déchetterie.

**LA DÉCHETTERIE** à Château-Arnoux pour le bas de la vallée, à Séderon pour le haut.

Muni de votre carte magnétique (à Château-Arnoux), véritable sésame pour la récupération de tous vos encombrants, vous pouvez y aller pour perfectionner votre niveau de bon trieur. Simple, rapide et efficace, n'hésitez pas à y faire un tour quand vous aurez accumulé vos piles usagées, batteries, vieux téléphones, appareils électriques, gravas, biodéchets du jardin, cartons, etc...

### LES RESSOURCERIES

L'Envolée, on ne décrira plus cette association qui récupère depuis de très nombreuses années nos vêtements, chaussures, mobilier, jouets et tout ce dont vous voulez vous débarrasser mais qui peut être utile à quelqu'un d'autre. Leurs containers sont partout. Contact 04 92 32 47 14.

La Ressourcerie des Alpes-de-Haute-Provence, à 2 minutes de la déchetterie de Château-Arnoux, (derrière le Casino) récupère et vient à votre domicile pour vous débarrasser des objets qui peuvent encore servir. SOS encombrants 04 65 10 01 35.





Photo : Roselyne Rossé



On peut relire le numéro 110 du Vivre au Jabron hiver 2018/2019, dont un dossier fait une large part à l'économie circulaire et aux ressources.

N'oublions pas les grandes surfaces qui nous débarrassent de nos piles usagées, vieux téléphones, ampoules, divers petits objets électriques, les pharmacies qui reprennent les médicaments non consommés, les garages où

l'on peut déposer huiles de vidange et batteries et l'association « Bouchons d'Amour\* » pour les bouchons en liège ou imitant le liège.

## RÉDUIRE SES DÉCHETS

C'est l'évidence même et pour diminuer nos déchets, la meilleur

## Vrai ou faux ?

On pourrait penser que le camion qui vide les bornes de tri, mélange tout dans sa benne qu'ils soient issus des containers bleus ou jaunes ou verts... , alors à quoi ça servirait de trier ???

Ceci est faux : oui, c'est le même camion qui ramasse, mais il ne mélange pas tout : il y a dans le corps du camion des compartiments destinés à chaque type de déchets mais cela n'est pas visible de l'extérieur.

leur façon d'y parvenir, c'est d'adopter les bons gestes lorsqu'on fait ses courses : privilégier les achats en vrac et à l'unité, partout où c'est possible et se munir d'un sac afin d'éviter les sachets plastiques encore délivrés par les magasins. Préférer les objets durables et réparables, les matières naturelles réutilisables et/ou recyclables. Munissez-vous d'une gourde, buvez l'eau du robinet et bannissez la vaisselle et les pailles en plastique, évitez le gaspillage alimentaire.

Pour aller plus loin dans vos connaissances sur ce sujet, vous pouvez aller sur le site du SYDEVOM\* 04. Vous serez alors incollable sur la bonne pratique du tri. ([www.sydevom04.fr](http://www.sydevom04.fr))

\*SYDEVOM : Syndicat Départemental mixte d'Élimination et de Valorisation des Ordures Ménagères

\*L'association « Bouchons d'Amour » vient en aide à toutes les formes de handicap. Borne à l'école de Saint-Vincent et à l'ÉREA

## COUP DE GUEULE :

On cherche des champignons, on tombe sur des canettes de bière, des emballages plastiques et autres déchets humains. Nous habitons un coin de paradis invisible à certains ou certaines. Tristesse de l'ingratitude et de la cécité envers notre belle nature. La sauvagerie humaine est parfois irréductible. Le gibier, lui, ne laisse rien traîner...

F.R.

## Nouvelles des associations

### Moulin de la Viorne

Concerts et sorties de résidence :

- Dimanche 23 février et lundi 13 avril à 15h au Moulin de la Viorne : Rendu de résidence : spectacle chorégraphique, présentation du travail de création effectué lors des ateliers chorégraphiques « *Donnez du sens à vos mots par le mouvement* ». Participation libre

- Samedi 28 mars à 20h30 au Moulin de la Viorne : Concert-Dégustation « Bouche à Oreille », Association Agapé Azarak Musiques et chants traditionnels indiens et compositions

Stage ateliers chorégraphiques au Moulin de la Viorne :

- Du 20 au 23 février OU du 10 au 13 avril 2020 : ateliers chorégraphiques avec Alexandra Antoine (danseuse) et Laure Meurisse (comédienne) « *Donnez du sens à vos mots par le mou-*



Photo : Moulin de la Viorne

vement. » En partant de mouvements simples et personnels, comment retranscrire l'émotion d'un mot, d'une phrase ou d'un texte par le mouvement. Présentation le dimanche 23 février et le lundi 13 avril à 15h. Tarif : 230€, 490€ en pension complète.  
- Du 21 au 23 avril 2020 : Formation au Reiki, niveaux 3&4 maîtrise, avec

Pascal Wallyn Pratique japonaise de soins énergétiques.

- Du 24 au 26 avril 2020 : Formation au Reiki, niveaux 1&2, avec Pascal Wallyn. Ces deux 1<sup>ers</sup> niveaux constituent la base du système Reiki Usui/Holy Fire pour pratiquer régulièrement sur vous-même et les autres.

Tarifs : 380€ les 2 niveaux

Informations et réservations au 04 92 62 01 65 - 06 14 65 52 43 [moulindelaviorne@gmail.com](mailto:moulindelaviorne@gmail.com)

### Les lotos

LOTO de l'association « Sauvegarde de Saint Clair » le 11 janvier 2020 à 14h30 à la salle polyvalente des Omergues

LOTO de l'association La Maison de Ruth le 26 janvier à la salle Montebelle à Valbelle.

LOTO de l'association « les sentiers d'ar'lire » le 8 mars 2020 à la salle polyvalente des Omergues

LOTO de l'Amicale des Pompiers le 29 mars à la caserne à Noyers-sur-Jabron

### Les Omergues

Soirée choucroute aux Omergues le 1<sup>er</sup> février. Repas sur réservation 20€ par personne au 04 92 62 06 21.

### Le Papotin

Concert au Papotin le 18 ou 25 janvier à Saint-Vincent

Concert duo Martenitsa Balkans au Papotin le 8 février à Saint-Vincent

Saint Patrick au Papotin le 20 ou 21 mars à St-Vincent sur Jabron

### Château de Montfroc / Chemin de ronde

Les rencontres autour du Masculin / Féminin les samedis à partir de 17h, les 11 janvier, 8 février, 14 mars et 4 avril

### Foyer rural

Toute l'équipe du Foyer rural de la Vallée du Jabron vous souhaite une très belle année 2020.

Tarifs des activités revus à la baisse pour les inscriptions à partir de janvier :

Gymnastique Bien-Être : vendredi de 15h à 16h Salle Montebelle à Valbelle. Coût : 70€ + adhésion au foyer.

Pilates : jeudi 18h30 salle Montebelle à Valbelle. Tarifs : voir avec le professeur + adhésion au foyer

La Gym Des Petits : mardi de 17h à 18h salle Montebelle à Valbelle (accueil à partir de 16h30). Coût : 70€ + adhésion au foyer .

Fitness : mardi de 18h30 à 19h30 salle Montebelle à Valbelle. Coût : 70€ + adhésion au foyer .

Salle de Musculation : Salle du Presbytère (à côté de l'église) à Valbelle. Horaires d'ouverture : Libres après inscription. À partir de 18 ans. Coût : 30€ jusqu'à fin août 2020 + adhésion au foyer

Atelier Théâtre : vendredi de 17h30 à 19h, enfants et ados et de 18h à 20h adultes, salle Montebelle Valbelle. Coût : 20€ + adhésion au foyer.

LE FOYER MODE D'EMPLOI : Le Foyer Rural, association Loi 1901 adhère à la Confédération Française des Foyers Ruraux. Adhésion : Adulte : 15 € / -16 ans : 12 €

Contact : 04 92 62 85 75 ou 04 92 62 09 02

frvj04@gmail.com - www.foyer-rural-de-la-vallee-du-jabron.fr

### « Les couleurs du Jabron »

Un atelier peinture a débuté au mois de septembre à Noyers. Tous les vendredis après-midi de 14h à 16h, un groupe de passionnées se retrouvent dans la salle du comité des fêtes, pour découvrir et exercer une pratique artistique. Accompagnés d'un professeur certifié, rémunéré par l'association, chacune apporte son matériel et puise son inspiration soit dans des supports fournis par le professeur soit avec des sujets personnels. Techniques de la gouache, de l'huile, mélange des teintes, touches du pinceau... chacune chemine selon ses capacités et son expérience.



Photo : Françoise Riffet



Photo : Françoise Riffet

L'atelier peut accueillir jusqu'à 12 personnes, 8 étant déjà inscrites.

Pour participer, il faut joindre Joëlle Imbert (06 76 05 77 06) ou Nadine Pisano (06 22 57 63 30).

Coût de l'adhésion à l'association « Les couleurs du Jabron » 15 euros.

Coût trimestriel de l'activité : 60 euros

Possibilité d'acheter un carnet à souches pour une participation ponctuelle.

## Le comité des fêtes à Noyers-sur-Jabron



Photo : Françoise Riffet

Voilà deux ans qu'une équipe de bénévoles a repris les activités du comité des fêtes. De nombreuses réalisations, des festivités qui ont attiré un public toujours plus nombreux et venant de toute la région. Cette année a commencé avec une fête autour de la chasse, puis a suivi « la fête des voisins » au mois de mai.

En juillet, la fête votive a eu un franc succès avec des attractions et réjouissances pour tous et tous les âges : grillades, soirées dansantes et spectacles, animations pour les plus petits et un grand concours de boules qui s'est déroulé sur les trois jours. Même *La Provence* en a parlé dans un article illustré par une photo de toute l'équipe.

Joëlle Imbert, présidente du comité, assistée de son adjoint Medhy Bouchet et d'une équipe joyeuse et dynamique, insuffle à ses troupes avec une autorité naturelle et beaucoup de bienveillance, l'énergie et la volonté nécessaires à l'organisation des festivités.

Cet automne a vu de nouvelles réunions à l'occasion d'Halloween, des concours de belote et des repas conviviaux.

Afin de créer toujours plus de liens et d'amitié, chacun, en fonction de ses disponibilités, tient « le café du dimanche » dans une salle mise à disposition par la mairie, sur la place du village.

Ici se créent du lien social et des échanges entre les habitants. Un dépôt de pain et du journal « *La Provence* » permet à tous d'éviter des déplacements inutiles et consommateurs de carburant jusqu'à Sisteron, un service rendu aux personnes âgées qui trouvent ainsi l'occasion de sortir de leur isolement.

F.R.

## Informations diverses

### Bienvenue au docteur Antoine GUEZENNEC !

Le docteur Antoine Guezenec a ouvert son cabinet médical à Séderon :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et un Samedi sur deux à partir de 8 heures pour les consultations sans rendez-vous.

Le matin pour les consultations sans rendez-vous

Tél. : 04 75 28 21 17

L'après-midi pour les visites à domicile.

Le cabinet médical de Noyers héberge depuis juillet une **hypnopraticienne**, Nadine Pisano, qui nous parle de son activité : *« J'ai travaillé plus de trente ans en pharmacie, puis j'ai suivi une première formation en hypnose chez « Althéa Formation » à Aix-en-Provence. Convaincue par les résultats obtenus, souvent très rapides, je me suis spécialisée, tout d'abord dans le sevrage tabagique, puis en hypno-algie, c'est à dire dans le traitement des douleurs chroniques. J'ai d'autres projets de spécialisation, dont une en cours. Précédemment installée au parc d'activités du Val de Durance, j'ai rejoint le cabinet médical de Noyers-sur-Jabron au mois de juillet dernier. Je reçois sur rendez-vous. Vous pouvez me contacter au 06 22 57 63 30, pour plus d'informations. »*

### Où en est la restauration de l'église des Asnières à Montfroc ?

Une première réunion de chantier a eu lieu le 20 novembre 2019 dans l'église en présence des entreprises retenues, des architectes et des représentants de la mairie et de l'association.

Cela marque le début du chantier qui doit se terminer en juin 2020. Dans le même temps, 10 jours de fouilles archéologiques sont prévus.

Cette date représente pour l'ensemble des habitants de Mont-

froc et pour l'association une étape importante dans l'objectif recherché : restaurer l'église.

À la création de l'association, en 2014, personne n'aurait imaginé y arriver aussi vite.

Si vous souhaitez nous aider : [www.fondation-patrimoine.org/59212](http://www.fondation-patrimoine.org/59212)

Un grand merci à tous.

### Horaire des messes dans la Vallée du Jabron

dimanche 15 décembre, 9h30 : messe à Saint-Vincent

mercredi 25 décembre, 9h30 : messe de Noël aux Omergues

dimanche 29 décembre, 9h30 : messe à Valbelle

dimanche 5 janvier, 9h30 : messe à Noyers

dimanche 19 janvier, 9h30 : messe à Saint-Vincent

dimanche 19 janvier, 14h30 : messe de Saint-Sébastien à Châteauneuf-Miravail

samedi 1<sup>er</sup> février, 15h : messe de Saint-Blaise à Curel

dimanche 2 février, 9h30 : messe à Noyers

lundi 10 février, 18h : messe aux Omergues

dimanche 16 février, 9h30 : messe à Saint-Vincent

samedi 29 février, 18h : messe à Curel

dimanche 1<sup>er</sup> mars, 9h30 : messe à Noyers

lundi 2 mars, 18h : messe aux Omergues

dimanche 15 mars, 9h30 : messe à Saint-Vincent

dimanche 29 mars, 9h30 : messe à Valbelle

lundi 30 mars, 18h30 : messe aux Omergues

dimanche 5 avril, 9h30 : messe des Rameaux à Noyers

dimanche 19 avril, 9h30 : messe à Noyers

samedi 25 avril : Journée de fête du doyenné (secteurs de Saint-Auban, La Motte-du-Caire et Sisteron) à la salle des fêtes Les Bérauds de Noyers-sur-Jabron)

**Noyers-sur-Jabron****ÉTAT CIVIL**

Naissance : OLIVIER Luna née le 17 juillet 2019

Décès : AUDIBERT René décédé le 25 juillet 2019

GIRARD Edmond décédé le 16 novembre 2019

**RÉALISATIONS DE LA COMMUNE**

Refonte des cloches de l'église de l'Immaculée Conception, le 30 août 2019 qui sont actuellement à l'atelier pour les finitions.

Des DVD sur la journée de la refonte de cloches est disponible sur réservation au secrétariat de Mairie au prix de 10 €.

**AUTRES INFORMATIONS**

Le recensement de la population de Noyers-sur-Jabron aura lieu du 16 janvier au 15 février 2020

**Les Omergues****ÉTAT CIVIL**

Décès : Mme BONETTO Élise le 27 août 2019

Mme ROUX Germaine le 25 octobre 2019 Les travaux de la Rue de la Chapelle sont terminés.

**Saint-Vincent-sur-Jabron****ÉTAT CIVIL**

Décès : M. VEYRAC Gilles le 5 décembre 2019

Galette des rois le 4 janvier à 18h00 à la salle Gonsaud

**Communiqué de la CCJLVD****LE CAISSON D'ÉQUARRISSAGE RESTE OUVERT**

Le 18 juin 2019 la CCJLVD a décidé de la fermeture définitive du caisson d'équarrissage situé sur la commune de Noyers-sur-Jabron.

Plusieurs raisons ont amené la CCJLVD à prendre cette décision (notamment les différents dysfonctionnements organisationnels constatés et le fait que la CCJLVD doit assumer seule l'ensemble des dépenses de fonctionnement (assurance, électricité, maintenance,...) et d'investissement (travaux) inhérentes au caisson, alors que l'Association et l'équarrisseur devaient initialement participer à ces dépenses).

Suite à cette décision, la CCJLVD a rencontré l'Association et la SECANIM\*, lors de plusieurs réunions. Ensemble, ils ont



Photo : Catherine Dixon

**Curel****RÉALISATIONS DE LA COMMUNE**

Réalisation d'un muret en pierres à l'entrée du village.



Photo : Bernard Nicolas

Réalisation d'un drainage de la maison communale côté Montfroc.

**Valbelle****Décès :**

HERONNEAU Gisèle le 19/09/2019

BOUCHET Robert le 15/11/2019

**Naissance :**

BRRERRO Anaé, Angéline, Luna le 27/08/2019

**Réalisations de la commune :**

Voirie : réfection de la voie communale de la Tour Vieille et d'une partie de la voie communale du Jas plus divers travaux de voirie.

examiné les différents problèmes litigieux. Des réponses ont été apportées aux diverses interrogations de la CCJLVD. La SECANIM a reconnu que les tonnages de gibiers facturés étaient erronés. Au final, des solutions ont été trouvées pour remédier aux différents problèmes et dysfonctionnements.

Au regard de ces nouveaux éléments, la CCJLVD a donc décidé, le 23 septembre 2019, de ne pas procéder à la fermeture définitive du caisson. L'Association, la SECANIM, et la CCJLVD travaillent maintenant conjointement pour permettre son maintien.

\* SecAnim : entreprise d'équarrissage qui procède à l'enlèvement des carcasses du caisson.